

Le président cubain souligne les défis auxquels est confronté le Ministère de la Justice



La Havane, 19 mars (RHC) Le premier secrétaire du Comité central du Parti communiste de Cuba et président de la République, Miguel Díaz-Canel, a souligné mardi le rôle du ministère de la Justice (Minjus) en 2024, face au défi de travailler à l'élaboration de 17 lois et 15 décrets-lois.

S'exprimant lors de la réunion annuelle de cet organe, qui correspond à l'année 2023, le président a rappelé qu'à partir de l'entrée en vigueur de la nouvelle Constitution (2019), un calendrier législatif intense a été élaboré, favorisé par les progrès réalisés par ce portefeuille dans le cadre de la transformation

numérique.

Il a souligné que, face à l'augmentation sans précédent de la demande de documents demandés, le secteur a pu avancer dans la numérisation, ce qui permet d'atteindre avec le même personnel - ou moins - la productivité, la performance, des services de meilleure qualité et, surtout, la satisfaction de la population.



Pour sa part, le Premier ministre Manuel Marrero Cruz a déclaré que le respect du calendrier législatif est une tâche essentielle et un défi professionnel, compte tenu de ce que l'île a vécu dans le domaine juridique depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle Magna Carta.

"Nous avons une plus grande capacité à générer, à créer des normes juridiques, que la capacité ultérieure à les mettre en œuvre et à les contrôler", a-t-il déclaré lors de la réunion qui s'est tenue au Palais de la Révolution (siège de l'Exécutif), en soulignant la formation constante exigée par la profession.

Selon le ministre de la Justice, Oscar Silvera, 2022 a été une année de chiffres historiques dans la prestation de services notariaux et d'enregistrement, mais 2023 a dépassé toutes les prévisions.



Le rapport présenté par le ministre de la Justice indique que l'année dernière, quatre millions neuf mille 270 certifications ont été délivrées par les registres civils, soit un million 257 mille de plus que l'année précédente.

Silvera considère que les décisions prises depuis 2019 pour éliminer les obstacles ont renforcé les pouvoirs des officiers de l'état civil dans la résolution des erreurs.

Il a souligné que, dans de nombreux cas, le fait de le faire d'office a permis d'éviter aux personnes des dépenses liées à l'engagement d'avocats, des délais d'attente plus longs pour résoudre l'affaire et une charge de travail inutile dans les tribunaux. (Source : Prensa Latina)

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/nacionales/350094-le-president-cubain-souligne-les-defis-auxquels-est-confronte-le-ministere-de-la-justice>



Radio Habana Cuba